Réf. Farde e-Assemblées : 2553360

N° OJ : **71**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/10/2023

Objet : Culture.- Asbl "Bruxelles-Musées-Expositions".- Subside d'investissement : 32.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions; Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Bruxelles-Musées-Expositions";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer un subside d'investissement de 32.000,00 EUR à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2023 à l'attention de l'asbl "Bruxelles-Musées-Expositions" pour la réalisation et l'acquisition d'une œuvre d'art textile pour la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville (projet dinvestissement n° HF10-228-2009).

Article 2 : La dépense sera couverte par un emprunt.

Annexes :

AE1/Convention (Consultable au Secrétariat des Assemblées)